



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Version février 2023

Désignation

La société MOUNAYAH MAKEUP désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 6, Rue René Laennec 78310 Coignières.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société MOUNAYAH MAKEUP pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Prise en compte des Inscriptions

Pour les personnes morales : l'inscription n'est validée d'une part, qu'à réception de l'acompte et d'autre part, de la convention signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du contrat de formation signé et, d'autre part, d'un acompte. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétraction de 10 jours qui court à compter de la signature de ce contrat.

Responsabilités

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur de FB Academy, lequel est porté à sa connaissance à la signature du contrat. MOUNAYAH MAKEUP ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués sur le devis et/ou la convention et/ou le contrat de formation. Ils sont nets de taxes, MOUNAYAH MAKEUP n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 293 du Code général des impôts. Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur le devis et/ou la convention et/ou le contrat de formation.

Convocation et attestation de PRÉSENCE

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressé au client avant chaque formation. MOUNAYAH MAKEUP ne peut être tenue responsable de la non réception de celui-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation. Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SESSION DE FORMATION

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. L'acompte sera cependant retenu. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse formation@mounayahmakeup.fr

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Version février 2023

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le Client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société MOUNAYAH MAKEUP ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à la société MOUNAYAH MAKEUP sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société MOUNAYAH MAKEUP ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

LIVRAISON

Le délai de livraison indiqué lors de la signature du bon commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des prestations ne pourra pas donner lieu au profit du Client à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société MOUNAYAH MAKEUP et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal Compétent.

Fait à Coignières ; le 04/04/2023

Pour le stagiaire